



+39 postes pour l'Indre et Loire !

Dont 13 pour le dédoublement des CP en REP et des CE1 en REP+.

Lors du groupe de travail au rectorat de ce matin, le département d'Indre et Loire est le seul avec le Loiret des 6 départements à avoir une dotation positive en raison d'une baisse moins importante des élèves (-104) et du mauvais rapport du P/E (nombre de PE sur nombre d'élèves).

Le SNUipp-FSU a dénoncé la trop faible dotation académique en postes (26) : il faudrait une centaine de postes pour juste répondre aux demandes du ministère pour les dédoublements des CP et CE1. La conséquence en est donc la dégradation des conditions de scolarisation particulièrement en zone rurale.

Le SNUipp-FSU est donc intervenu pour s'inquiéter des fermetures dans les départements ruraux (Cher et Indre) avec un risque important de ne plus pouvoir maintenir les écoles sur l'ensemble des territoires.

Sur ce point, le Rectorat recherche à faire des regroupements des écoles sur les RPI avec un directeur ayant à charge plusieurs écoles (ce dispositif serait à l'étude en Indre et Loire : nous intervenons en direction de l'IA37 pour avoir plus d'informations et invitons les écoles à nous contacter).

Le SNUipp-FSU s'est inquiété de l'avenir des derniers postes PARE qui normalement devraient être évalués cette année ! Il en reste 64 en éducation prioritaire et 40 hors éducation prioritaire. Le rectorat n'a pas indiqué qu'il en demandait la suppression dans les départements.

Le SNUipp-FSU37 est intervenu :

- > sur les grandes difficultés rencontrées par des écoles en zones rurales qui se sentent abandonnées (effectifs importants, absence de RASED, une grande difficulté scolaire et sociale...)
- > sur la situation des écoles classées en zones prioritaires (hors REP et REP+) qui sont une nouvelle fois les grandes oubliées des mesures.

Nous demandons une étude particulière de toutes les situations. Ce sera le sens de nos interventions en direction de l'IA37 et nous invitons toutes les écoles qui le souhaitent de nous joindre pour les défendre.

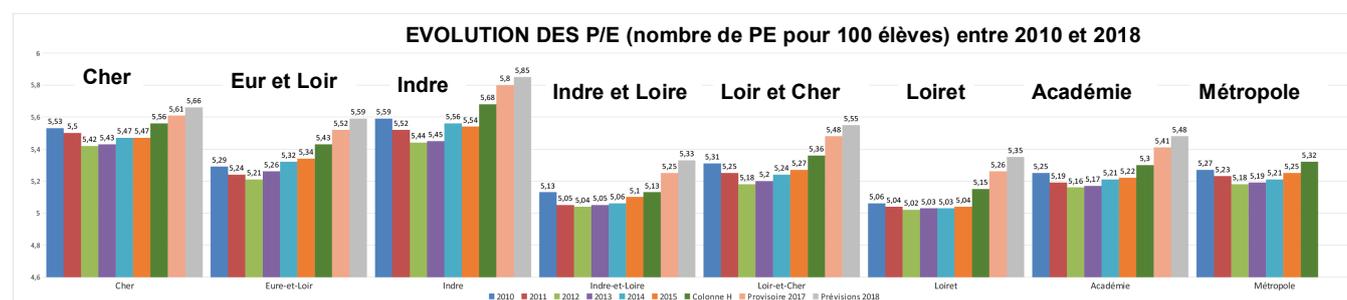
Les services de Mme la Rectrices ont indiqué que "pour le 1er degré, les 26 moyens supplémentaires permettront de poursuivre l'effort initié à la rentrée 2017 pour lutter contre la difficulté scolaire, avec l'engagement d'étendre le dédoublement aux classes de CP en REP et de CE1 en REP + à la rentrée 2018."

L'administration a fait le constat de la rentrée 2017 "en baisse de 1,1%, l'académie prévoit de scolariser 225 443 élèves dans le 1er degré public à la rentrée 2018, soit une nouvelle diminution de 2 563 élèves (- 1,1%).

Cette baisse qui est plus forte que la moyenne nationale (-0,56%) devrait concerner tous les départements.

Dans le préélémentaire, 1 978 élèves de moins sont attendus par rapport à la rentrée 2017 (- 2,4%). Dans l'élémentaire, la baisse devrait être de 618 élèves (- 0,4%)."

Répartition des mesures de rentrée 2018	
Cher	-13
Eure-et-Loir	-5
Indre	-17
Indre-et-Loire	39
Loir-et-Cher	-8
Loiret	30
Académie	26



Evolution du nombre d'élèves				
Départements	Constat 2017	Prévisions 2018	Evolution (en nb)	Evolution (en %)
Cher	24 784	24 333	-451	-1,8%
Eure-et-Loir	41 365	40 761	-604	-1,5%
Indre	16 660	16 217	-443	-2,7%
Indre-et-Loire	51 302	51 198	-104	-0,2%
Loir-et-Cher	27 969	27 490	-479	-1,7%
Loiret	65 926	65 444	-482	-0,7%
Académie	228 006	225 443	-2563	-1,1%

Evolution du nombre d'élèves par classe (E/C) 2014 à 2017				
	E/C 2014	E/C 2015	E/C 2016	E/C 2017
Cher	22,32	22,38	22,26	22,03
Eure-et-Loir	23,10	23,11	22,86	22,52
Indre	21,90	22,03	21,97	21,55
Indre et Loire	24,39	24,22	24,10	23,76
Loir-et-Cher	23,61	23,54	23,33	22,74
Loiret	24,16	24,13	23,83	23,53
Académie	23,54	23,51	23,32	22,97

Note: y c. ASH